



ASSOCIATION LA MAISON DES LYCÉENS (MDL) Du lycée Frédéric Chopin de Nancy

Site : <http://www.lycee-chopin.fr/maisons-des-lyceens>

La MDL est une association sous statuts loi 1901, régie par la circulaire ministérielle du 29/01/2010, forte de 506 adhérents en 2017/2018.

Ses objectifs : développer la vie culturelle au lycée, soutenir les actions des lycéens dans les domaines artistique, sportif et citoyen. L'association constitue un outil pour les élèves désireux de s'engager dans des projets, de faire l'apprentissage de leur autonomie et de prendre des initiatives et des responsabilités au sein de l'établissement. Excepté le poste de président, le bureau de l'association est composé d'élèves de 2^{nde}, 1^{ère} et Tle. Des lycéens ont animé des clubs et se sont engagés dans l'animation de la radio du lycée « Chopep's ». En lien avec le Conseil de Vie Lycéenne et les élèves plasticiens de 1^{ère}, un projet de rénovation du Foyer des Elèves est en cours de réalisation.

La cotisation minimale de 8€ permet de financer les projets présentés par les professeurs et lycéens. Il est possible de verser une somme supérieure, pour accompagner d'une manière encore plus soutenue les actions portées par l'association.

Les réalisations menées en 2017/2018, soutenues par la MAISON DES LYCÉENS (budget de 6960€) :

- Projet de rénovation du foyer des élèves, suite aux besoins exprimés : création d'espaces détente, pique-nique, jeux, rénovation et décoration par les plasticiens de 1^{ère} de M. Cartier, achat de nouveau mobilier envisagé, installation d'un distributeur de boissons. **Le statut d'adhérent de la MDL permet d'accéder au foyer des élèves.**
- Soutien des projets artistiques : concert « Tous autour du Gospel » dans le cadre du NJP, spectacle musical et dansé « Dés-équilibre » des professeurs de musique, EPS et théâtre Mesdames Thouvenin, Wagner et Gérard.
- Soutien au **media lycéen** la web radio « Chopep's » et le club Cultasia (mangas), encadrés par Mme Decker, documentaliste.
- Don à l'Association Sportive du lycée (UNSS), notamment pour ses déplacements en compétition.
- **Animation** culturelle et artistique au profit des élèves internes : concert et fête de Noël, financement de séances de relaxation, transport des internes pour le spectacle musical et dansé.
- **Education à la santé et à la citoyenneté** : contribution à la formation aux premiers secours pour les élèves volontaires, avec la Croix Rouge, sensibilisation aux activités Handisport pour les élèves de 1^e STMG, soutien des clubs citoyens Interact (don aux Restos du Cœur) et « Burkin'action ».
- **Services rendus aux élèves** : accès à une photocopieuse (service gratuit à la rentrée pour les adhérents), organisation des photos de classes, financement de l'abonnement au journal « L'Equipe » consultable au CDI, etc.

Tous les lycéens ont la possibilité d'être membres de la MAISON DES LYCÉENS, mais l'adhésion reste une démarche volontaire. **La cotisation minimale s'élève à 8 € pour l'année scolaire, un versement supérieur ou un don à l'association nous permettront de développer de nouveaux projets en 2018/2019.**

✂-----

BULLETIN D'ADHÉSION A LA MAISON DES LYCÉENS du lycée F. Chopin de Nancy

Nom et prénom de l'élève :
Classe fréquentée au lycée Frédéric Chopin à la rentrée 2018 :

Merci de cocher les cases correspondantes :

- souhaite adhérer à l'association la MAISON DES LYCÉENS** et règle ma cotisation de € :
- par chèque ci-joint, à l'ordre de « MDL du lycée Chopin »
 - en espèces au bureau vie scolaire B25 ou lors des inscriptions (un reçu vous sera délivré)
 - en ligne, sur le site sécurisé « Helloasso », par carte bancaire ou Paypal, grâce au lien suivant : <https://www.helloasso.com/associations/la-maison-des-lyceens-du-lycee-frederic-chopin-de-nancy/adhesions/adhesion-a-l-association-la-maison-des-lyceens-du-lycee-frederic-chopin-nancy>

ne souhaite pas être membre de l'association.

Le/...../2018

Signature de l'élève majeur ou de son responsable légal :